

Fiche informative sur l'action 2016-2017

pasi@ac-nancy-metz.fr

Titre de l'action :
Un nouveau geste professionnel de l'enseignant pour accompagner la réussite de tous les élèves
Nom, adresse postale, mél et numéro de téléphone de l'école ou de l'établissement (préciser la circonscription pour une école) :
Collège Louis PERGAUD Rue des Rocandolles 55160 Fresnes-en-Woëvre ce.0550012P@ac-nancy-metz.fr 03.29.87.31.17
UAI de l'école ou de l'établissement :
0550012P
Site internet de l'école ou de l'établissement :
http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article1200
Souhaitez-vous présenter cette action au prix académique de l'innovation 2016 (sous réserve que l'action soit effectivement mise en œuvre) ?
Oui
Votre action est-elle une innovation ? Une expérimentation au titre de l'article L401-1 ? Une expérimentation relevant d'un autre cadre (précisez) ?
Expérimentation dans le cadre de la politique de l'établissement et dans l'application de la réforme du collège
Date de création de cette fiche :
Octobre 2016

Date du début de votre action :	
Rentrée 2016 (dès le mois de septembre)	
Durée prévue (nombre d'années scolaires) :	
2 ans minimum	
Quels documents allez-vous produire ? Préciser la nature (écrit, diaporama, vidéo, son...) :	
Tableaux d'analyse, journal de bord, vidéos, comptes-rendus et relevés de conclusion.	
Avez-vous une URL à communiquer pour retrouver ces documents (à défaut ce sera celle de votre article sur le site du PASI) ?	
http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article1200	
Résumer votre action en une centaine de mots maximum, soignez précis et attractif, cette description doit être accessible à tout public :	
<p>Certaines pratiques dans la classe peuvent générer un décrochage cognitif qui ne permet pas à l'élève de s'engager dans ses apprentissages ; cela n'est pas toujours perçu ou visible.</p> <p>Un ajustement du geste professionnel ne serait-il pas le levier permettant d'accompagner une meilleure réussite de tous les élèves ?</p> <p>La réflexion menée dans cette expérimentation doit permettre à l'enseignant de produire un retour réflexif sur sa pratique. Le groupe de pairs observe, est observé et envisage une modification, un amendement, un « travailler autrement » ...</p> <p>Le cadre de la réforme ouvre par ailleurs le champ des possibles et une réflexion autre de l'enseignement.</p>	
Nom et prénom de la personne contact :	DELANDRE Véronique
Fonction :	Principale du collège
Numéro de téléphone :	03 29 87 31 17 (secrétariat)
Mél :	veronique.delandre@ac-nancy-metz.fr
Site en ligne (adresse de l'article du site du PASI consacré à votre action) :	
http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article1200	
Dans quelle(s) catégorie(s) s'inscrit votre action (n'en conserver que 2 au maximum, effacer les autres) ?	
1. pilotage pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement	

2. action en lien avec la formation des enseignants

Constat à l'origine de l'action :

Du côté des élèves :

- Des élèves dont les appétences scolaires ne sont pas les mêmes,
- De nombreux critères ayant déjà favorisé les apprentissages au cours de projets durant les années précédentes,
- Une volonté commune de proposer aux élèves des temps favorables à leur attention,
- Une volonté commune d'associer le corps, de prendre en compte l'importance du bien-être physique autant que psychique,
- Les élèves qui arrivent au collège, notamment ceux qui sont porteurs de handicap, apprécient de pouvoir changer régulièrement de cours, de lieu, de matière. C'est une rupture bénéfique qui leur permet de ne pas toujours décrocher cognitivement.

Du côté des enseignants :

- Les enseignants ont commencé à s'engager dans de nouvelles postures et de nouvelles pratiques pédagogiques depuis l'année scolaire 2015-2016,
- Être plus efficace encore dans la pratique au quotidien : culture qui doit être partagée par tous,
- Être plus encore dans l'esprit de la réforme,
- Volonté commune de partager, échanger, pratiquer, s'approprier, modifier sa posture.

Objectifs poursuivis :

- Modifier les pratiques professionnelles des enseignants, avec pour effet un changement de posture chez l'élève.
- Proposer des séquences d'apprentissage favorisant l'attention et éviter ainsi le décrochage scolaire et cognitif.
- S'extraire des contraintes horaires, physiques et environnementales pour placer les élèves dans les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite.

Nombre d'élèves et niveau(x) concerné(s) :

L'ensemble des élèves du collège (315 élèves de la 6^e à la 3^e).

Décrivez votre action (de façon à compléter le résumé) :

Lors de la préparation de la mise en œuvre de la réforme du collège en juillet 2016, l'équipe pédagogique et éducative a réfléchi sur les modalités de l'Accompagnement Personnalisé ; il a paru évident de tenter une annualisation de ces heures d'AP afin de donner plus de sens et de cohérence à l'action commune. En poussant la réflexion, il est aussi apparu que les élèves pouvaient être en décrochage cognitif et que l'organisation scolaire devait être réfléchie de manière à poser un cadre clair, à la fois structurant, aidant et accompagnant.

En annualisant les EDT des enseignants, une certaine souplesse d'organisation laisse entrevoir une optimisation du fonctionnement.

Les enseignants d'EPS travaillant déjà beaucoup sur les postures des élèves deviennent alors la première équipe des « observateurs », avec une grille d'observation et des critères d'analyse définis pour les élèves. Avec l'accord de leurs collègues, ils sont présents pendant les cours et observent le déroulement de la séance ainsi que l'attitude des élèves. Ces temps d'observation ont lieu à différents moments de la journée de l'élève et dans tous les lieux où il peut se rendre (séances de cours

« classique », EPS, Espace de travail (3C), séances d'AP, ...). Cela est fait aussi en lien avec le déroulement des EPI.

À partir de cette analyse, un temps de réflexion est engagé avec l'équipe référente (enseignants d'EPS, CPE, infirmière et Principale) : comment l'élève modifie ses postures et son attention selon son emploi du temps quotidien / hebdomadaire, selon la discipline, l'enseignant, le moment etc.

À terme : des élèves dans la réussite, qui s'engagent, de par un geste professionnel de l'enseignant qui permet cette réussite ; ainsi qu'une adaptation des instances aux nouvelles modalités d'apprentissage (conseil de classe rénové par exemple).

Modalités de mise en œuvre de l'action :

Étape 1 : Les 3 enseignants d'EPS et l'infirmière sont les observateurs de leurs collègues en cours durant une première période (septembre aux vacances d'automne).

Étape 2 : Premier bilan avec l'équipe. Regards croisés des premières observations et préparation du retour auprès des collègues.

Ce premier temps de 6 semaines permet de relever quelques conclusions, notamment une introspection sur ses propres pratiques. Au regard du point d'observation de départ à savoir l'élève, la réflexion s'oriente alors sur les pratiques des collègues dans la classe, pratiques qui favorisent une meilleure attention des élèves ou à l'inverse un décrochage cognitif plus rapide.

Il est décidé alors de partager ces informations, sans aucun jugement de valeur lors d'un conseil pédagogique un peu particulier où les personnels sont mis dans une posture différente (animation par les enseignants).

Étape 3 : L'observation de tous les enseignants dans les cours des collègues. Principe : un retour réflexif sur ses propres pratiques pour ajuster sa pédagogie et sa manière d'enseigner, un objectif unique : une meilleure réussite des élèves.

A l'issue de la deuxième phase d'observation (début mars), un bilan d'étape collégial est proposé.

Il sera alors envisagé un certain nombre de modifications soit sur l'EDT des élèves, soit sur une restructuration des espaces soit sur des changements de lieux ou encore un système de « coaching » entre enseignants en fonction des conclusions identifiées.

Un nouveau conseil de classe est créé.

A la rentrée prochaine (septembre 2017), à l'issue du relevé de conclusions, les EDT sont faits ensemble, en créant des sous- ou sur- services permettant une modulation hebdomadaire des interventions des enseignants.

De ce fait les EDT des élèves seront ajustés.

Quels sont les moyens mobilisés ? Nombre d'enseignants ? Quelles disciplines ? Quels autres personnels impliqués ?

Dans les classes pour l'observation,

Dans le cadre des conseils pédagogiques pour les retours en commun.

Réunion mensuelle avec l'équipe qui pilote

Les EDT de certains enseignants sont hebdomadaires, ce qui permet une certaine souplesse dans l'organisation notamment dans les temps pris sur les ORS pour l'équipe pilote.

L'ensemble des enseignants est mobilisé, ainsi que la Vie Scolaire et l'infirmière.

La principale coordonne l'action et pilote l'équipe.

Votre action a-t-elle une dimension partenariale ? Avec qui ? De quelle nature ?
Action interne uniquement. Réflexion menée également dans le cadre du Programme de Travail Académique.
Votre action a-t-elle des liens avec la recherche (contacts, travaux engagés ou références bibliographiques en appui de votre action...) ?
Non, pas pour le moment.
Quelles sont les modalités de suivi et de l'évaluation de l'action (auto-évaluation, évaluation interne, externe...) ?
Évaluation interne : changement des pratiques des enseignants dans un premier temps, puis les attendus sur les élèves : accompagnement différent, moins d'élèves décrocheurs cognitifs.
Citez des ressources, des points d'appui, des leviers qui vous ont permis de progresser (3 maximum) :
Les projets précédents liés à la mise en place de pratiques innovantes ont été un levier favorable. De même que la culture d'établissement mise en place favorisant le travail en équipe et pluridisciplinaire. Ce projet engage l'enseignant dans une réflexion sur sa pratique et sur son geste professionnel.
Avez-vous rencontré des difficultés, des résistances, des freins qui ont gêné votre action (3 maximum) ?
Certains enseignants ont été gênés durant les premiers temps de la phase d'observation, deux ont refusé la présence d'un collègue dans leur classe. Les critères observés sont subjectifs : le calme de la classe, l'attention des élèves... (grille d'observation de départ).
Préciser comment vous allez évaluer votre action (objectifs, modalités et indicateurs) (2000 caractères maximum) :
En observant les nouvelles modalités de travail des enseignants, en observant leurs pratiques au quotidien, mais aussi comment les projets se créent, comment ils communiquent ensemble, comment ils anticipent. Au terme du projet, les retombées doivent être avant tout pour une meilleure prise en compte des élèves et une meilleure gestion de l'hétérogénéité. Mise en place d'une nouvelle gestion des conseils de classe ou plus précisément des bilans périodiques des élèves. Moins d'élèves décrocheurs, moins de phénomène d'absentéisme, d'élèves qui s'ennuient, de faits d'indiscipline etc.
Quels effets avez-vous constatés sur les acquis des élèves ?
Le calme dans les classes, la plus grande attention des élèves sont déjà observés.
Quels effets avez-vous constatés sur les pratiques des enseignants ?

Les enseignants acceptent d'ouvrir la porte de la salle de classe à leurs collègues ; ils ont compris que la transformation de l'école commence avec l'observation de ce qu'ils font. Le cours de chacun devient un objet d'analyse. Chacun propose son analyse.
Quels effets avez-vous constatés sur le leadership et les relations professionnelles ?
Les changements de rôle sont acceptés et les compétences des collègues sont reconnues.
Quels effets avez-vous constatés sur l'école, l'établissement ?
Apparaît cette impression que tout le monde travaille véritablement dans le même sens. Des questions inédites surgissent, comme par exemple : donner des devoirs à faire à la maison est-ce vraiment efficace pour que chaque élève apprenne ?
Quels effets avez-vous constatés plus généralement sur l'environnement ?
A l'extérieur le collège apparaît comme une unité, tous ses acteurs vont dans le même sens.
Souhaitez-vous communiquer une réussite particulière à l'extérieur ?
Intérêt des observations mutualisées, in situ, des enseignants par les enseignants pour analyser les pratiques et progresser dans la prise en charge de l'hétérogénéité.
Avis du chef d'établissement ou de l'IEN :
A venir

Indexation de l'action

Mise en œuvre de l'action	- par une équipe élargie : interdisciplinaire et/ou inter catégorielle
Pilotage de l'action	- un chef d'établissement/directeur d'école en concertation avec les chefs de projets et/ou le conseil pédagogique
Typologie de l'évaluation de l'action	- sur les élèves (satisfaction, acquisition, compétence...) - sur l'enseignement des disciplines - sur les pratiques professionnelles de l'équipe éducative (interdisciplinarité, gestes professionnels etc.) - sur l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement
Typologie des modalités d'évaluation de l'action	- une évaluation interne intégrant l'analyse des acquis des élèves

Collège	Accompagnement scolaire Diversification pédagogique	Comportements de rupture Difficulté scolaire (dont lutte contre le décrochage) Organisation de la classe	
---------	--	--	--